

**DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME D'UNIVERSITE
AUTISME ET FONCTIONNEMENTS PARTICULIERS
PORTE PAR L'UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES ET SCIENCES DE L'EDUCATION**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 15 AVRIL 2025,**

Vu le Code de l'Education ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Autisme et Fonctionnements particuliers » porté par l'UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

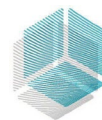
Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 18 avril 2025



UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Université Clermont Auvergne



PUFADSA
Plate-forme universitaire de formation à distance
au spectre de l'autisme

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

DU Autisme et Fonctionnements particuliers

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR PSSSE

Etablissements partenaires : -

Responsables du diplôme : IZAUTE Marie – TSAMITROU Stella

Validation accordée jusqu'à fin 2027-2028

Délibération CFVU N° 2025-04-15_08

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Dans le cadre du 3^{ème} plan national Autisme, les instances nationales déclenchent la création d'une plateforme de formation à distance essentiellement destinée à la formation des professionnels impliqués dans l'intervention au bénéfice des personnes autistes. La création de cette plateforme est confiée à l'Université Clermont Auvergne en la personne du Professeur Patrick Chambres initialement porteur de ce projet de création auprès de la Commission Interministérielle pour l'Autisme. Nait alors PUFADSA, Plateforme Universitaire de Formation A Distance au Spectre de l'Autisme [<https://pssse.uca.fr/formation/pufadsa>]. Les différents modules qu'elle comporte ont été conçus et enregistrés par des experts de l'autisme issus de France, du Canada (Université du New Brunswick) et de Belgique (SUSA, Université de Mons). Leur durée varie entre 40 minutes et 5 heures de présentation.

La plateforme PUFADSA a été conçue et mise en œuvre avec l'aide :

- du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)
- de l'Université Clermont Auvergne

Ce dispositif de formation s'inscrit dans le cadre de la politique de la formation initiale et continue des professionnels impliqués dans le contexte du spectre de l'autisme (et autres troubles du développement), point jugé crucial dans le deuxième plan autisme (2008-2010) et repris en point prioritaire dans le Plan Autisme 3 (2013-2017) et dans la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement (2018-2022). Ces différents plans visent comme objectif de former plus de 5 000 professionnels selon les recommandations aux bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et à la conduite de changement dans les établissements. De façon plus récente, dans la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : Autisme, Dys, TDAH, TDI pour garantir aux personnes avec autisme des accompagnements de qualité et le respect de leurs choix. Il est souligné la priorité de la formation pour diffuser les meilleures pratiques auprès des professionnels et des personnes concernées.

Par ailleurs, dans le plan autisme 2013-2017 il était indiqué qu'il fallait « ... étudier la possibilité d'utiliser les potentiels de l'enseignement à distance afin de créer un répertoire d'unités d'enseignements visant à promouvoir l'état des connaissances relatif au Trouble du Spectre de l'Autisme [TSA], tant pour les professionnels de la santé que ceux du domaine social ».

Cette plateforme de formation à distance, spécifique aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), repose sur la modularité. Elle est en mesure de toucher un très grand nombre de formés, en limitant au maximum leurs déplacements et les dépenses correspondantes. C'est donc un moyen de formation à grande échelle, avec des coûts de formation réduits. Seuls des regroupements ponctuels (facultatifs) entraînent des dépenses complémentaires, mais relativement limitées.

Enfin, la plateforme PUFADSA a pour atout de fournir des contenus délivrés par les différents experts du domaine, alors même qu'un rassemblement d'experts est impossible à mettre en œuvre dans le cadre d'une formation en «présentiel».

II – Composante porteuse du projet

UFR de Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Education

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Aucune

IV – Partenaires de la formation

Aucun

V – Responsables du DU

Nom Prénom : IZAUTE Marie & TSAMITROU Stella

Statut : PU

Coordonnées : marie.izaute@uca.fr 04 73 40 62 55
UCA, UFR PSSSE, 34 avenue Carnot - TSA 60401- 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

stella.tsamitrou@uca.fr 04 73 40 61 65
UCA, UFR PSSSE, 34 avenue Carnot - TSA 60401- 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- IZAUTE Marie, PU Psychologie, Co-Directrice adjointe de la Mission Autisme UCA
- TSAMITROU Stella, MCF Psychologie
- VIAL Hélène, PU, Directrice de la Mission Autisme UCA et de la Mission Handicap, référente UCA du programme national « construire une Université Atypie Friendly »
- LECLUSE Martine, professionnelle de la Fabrique, membre du COPIL UCA Atypie Friendly
- Un.e étudiant.e inscrit.e au DU Autisme et Fonctionnements Particuliers
- Un.e représentant.e administratif.ve de la plateforme PUFADSA
- MOUSSET Stéphanie, responsable scolarité de l'UFR PSSSE

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Un.e professionnel.le titulaire du DU Autisme et Fonctionnements Particuliers
- Un.e représentant.e du pôle autisme de la Fondation Jacques Chirac
- Une personne TSA impliquée dans une mission de formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 05 04 2022 (demande de création)

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Tout·e étudiant·e souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'autisme, en complément d'une formation	Baccalauréat ou équivalent
RE	Toute personne souhaitant améliorer ses compétences dans le domaine de l'autisme	
FC	Tout·e professionnelle·e souhaitant accroître ses compétences ou se spécialiser dans le domaine de l'autisme	
Public spécifique	Personnes autistes et entourage proche de personnes autistes	

Durée de la formation : 1 année universitaire : 295h soit 84h de cours à distance et 211h de TD

Calendrier de la formation : septembre N à septembre N+1, examen en juin et/ou septembre N+1

Lieu de la formation : formation en ligne

Ouverture en formation initiale : oui

Ouverture en formation continue : oui

Tarif 1 (tarif plein)	975 €
Tarif 2 (tarif UCA-EPE inscrits dans l'année ou l'année précédente ou stagiaire PUFADSA)	610 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	220 €
Année supplémentaire	350 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : sans objet : la formation présente déjà son équilibre financier en dehors du DU. Ce DU est surtout une opportunité de diplomation pour les personnes en quête d'un diplôme en plus de l'attestation de formation délivrée à tout usager de la plateforme PUFADSA. L'activité spécifique de diplomation engage un coût supplémentaire intégré dans les tarifs du DU. La création du DU découle aussi des contraintes nouvelles qui se sont imposées dans le cadre du financement de la formation professionnelle notamment dans le périmètre des OPCO.

Capacité d'accueil maximale : 20 apprenants par année universitaire

Période d'inscription / de candidature : candidature sur e-candidat ouverte une dizaine de jours au mois de mai ; publication de la liste des admis et inscriptions administratives en juillet

Contact Scolarité : MENUSIER Malvina / 04 73 40 62 51 / du.pssse@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation essentiellement destinée à la formation continue professionnelle peut aussi constituer un complément de formation initiale dans des filières comme la psychologie, la médecine, l'orthophonie, les Sciences de l'éducation, les STAPS...

Formation initiale et continue :

La formation se fait en ligne, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

L'ouverture se fait du 1^{er} septembre de l'année N au 15 septembre de l'année N+1.

Les apprenants ont un accès permanent à des forums en ligne (un forum général pour le fonctionnement de la plateforme et un forum spécifique par module de formation) et des permanences « distancielles » 1 fois par mois. Une évaluation « formative » se fait à distance pour chacun des modules de formation pour favoriser la progression des apprenants au cours de leur formation (n'entre pas dans le processus de validation du diplôme).

L'évaluation est de type « évaluation terminale » en une session regroupée qui se compose de deux épreuves : un examen en ligne sur chaque UE (UE1 à UE6) pour une durée de 20 à 30 minutes par UE et l'examen d'un rapport écrit concernant l'analyse d'une pratique professionnelle (UE 7) qui sera soutenue en distanciel devant un jury (durée 30 minutes).

Une année supplémentaire sera autorisée pour achever la formation sur demande argumentée.

La formation comporte 295 heures d'activité directe de formation qui se déclinent en 84h de suivi de cours à distance (34 modules incluant les vidéos de présentation des contenus par des experts du domaine) et 211h de travail dirigé fondé sur les contenus de formation (analyse de vidéos avec grilles d'observation, constitution de fiches professionnelles d'intervention, rédaction de comptes rendus d'entretiens témoins...)

Les contenus de formation s'inscrivent en totalité dans les recommandations nationales de bonne pratique professionnelle [7 mars 2012 pour les enfants et 26 mars 2018 pour les adultes], et le public visé est celui désigné explicitement dans la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neurodéveloppement [2023-2027] :

<https://handicap.gouv.fr/nouvelle-strategie-nationale-pour-les-troubles-du-neurodeveloppement-autisme-dys-tdah-tdi>

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MCCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures			Contrôle des connaissances		
	Total	CM	TD	Nature et durée de l'épreuve	Période d'examens	Coeff l'UE
UE 1 : Les particularités fondamentales des TSA MF-15 Déontologie et éthique [02h25] MC-08 Développement typique et atypique (autisme) [02h27] MC-11 Étiologie et critères diagnostiques du spectre de l'autisme [02h06] MC-05 Comportements verbaux [00h51] MC-04 Communication [00h56] MF-12 Trouble du spectre de l'autisme chez l'adulte et troubles mentaux [02h47] MF-14 Spécificités sensorielles des personnes avec TSA [01h52]	26h	14h	12h	Questions en ligne sur l'ensemble de l'UE avec les modalités Moodle (QCM, Texte à compléter, appariement d'items...) – 10 mn	Durant la session d'examen en ligne en juin et/ou septembre	1
UE 2 : Les principes de l'intervention éducative MC-02 Analyse Appliquée du Comportement et bases de la théorie comportementale [02h37] MC-03 Analyse de tâche et les enchaînements [01h49] MC-10 Enseignement par essais distincts [03h49] MC-09 Enseignement fortuit / Communication alternative (PECS) [02h33] MC-14 Façonnement et renforcement différentiel [01h35] MC-18 Incitation, estompage et attention [05h26] MC-19 Renforcement [03h05]	39h	21h45	17h45	Questions en ligne sur l'ensemble de l'UE avec les modalités Moodle (QCM, Texte à compléter, appariement d'items...) – 20 mn	Durant la session d'examen en ligne en juin et/ou septembre	2
UE 3 : Les TSA et la vie quotidienne MC-01 Activités de la vie quotidienne [03h15] MF-01 Activités Physiques et Sportives chez les personnes TSA [03h21] MF-04 Cohérence centrale : un monde de détails difficile à comprendre [04h00] MF-05 Comportements-Défis : les comprendre et intervenir [03h59] MC-20 Sexualité [00h56]	31h	16h	15h	Questions en ligne sur l'ensemble de l'UE avec les modalités Moodle (QCM, Texte à compléter, appariement d'items...) – 15 mn	Durant la session d'examen en ligne en juin et/ou septembre	2
UE 4 : Les TSA et l'évaluation MF-06 Evaluation des TSA : le PEP-3 [01h01] MC-12 Evaluation du progrès [01h43] MC-13 Evaluation et analyse fonctionnelles des comportements [02h45] MF-08 Psychomotricité fonctionnelle pour les personnes avec TSA [00h38]	12h30	7h	5h30	Questions en ligne sur l'ensemble de l'UE avec les modalités Moodle (QCM, Texte à compléter, appariement d'items...) – 10 mn	Durant la session d'examen en ligne en juin et/ou septembre	1
UE 5 : TSA et contextes de vie MF-02 Cadre Educatif Institutionnel [01h15] MC-17 Habiletés sociales [01h49] MC-15 Généralisation et maintien des apprentissages [01h08] MC-21 Soutiens visuels [01h30] MF-11 Stress parental des parents ayant un enfant avec TSA [03h25]	17h30	9h30	8h	Questions en ligne sur l'ensemble de l'UE avec les modalités Moodle (QCM, Texte à compléter, appariement d'items...) – 10 mn	Durant la session d'examen en ligne en juin et/ou septembre	1
UE 6 : TSA : les apports de la recherche MF-03 Cerveau social et TSA [02h36] MF-09 Imitation : son rôle dans le développement de l'enfant avec et sans TSA [03h33] MF-07 Intervention précoce en autisme et ESDM (Early Start Denver Model) [03h19]	29h	15h45	13h15	Questions en ligne sur l'ensemble de l'UE avec les modalités Moodle (QCM, Texte à compléter, appariement d'items...) – 15 mn	Durant la session d'examen en ligne en juin et/ou septembre	2

MF-10 ULIS et inclusion scolaire d'élèves TSA [02h29] MF-13 Cerveau prédictif et TSA [02h15] MF-16 L'autisme au féminin [01h25]	5h 4h30 2h30	2h30 2h15 1h30	2h30 2h15 1h			
UE 7 : TSA : Rapport d'activité professionnelle	140h	/	140h	Rapport sur pratique professionnelle (coef .5) et soutenance en visio conférence (coef. 4) - 40 mn	juin / septembre	9
TOTAL	295h	84h	211h			18

III – Règles de délivrance du diplôme

L'évaluation des contenus (questions de type QCM pour une durée moyenne de 20 à 30 mn par UE, pour les UE 1 à 6) et la soutenance du rapport professionnel se déroulent en visioconférence lors d'une même session dans un contexte cadré. Une charte déclinant le cadre de fonctionnement de cet examen est signée par l'apprenant dès son inscription. Toujours au moment de l'inscription, l'apprenant fournit un scan de sa pièce d'identité. Une caméra et un micro en état de fonctionnement sont obligatoires lors de la soutenance. L'apprenant doit vérifier qu'il dispose d'un réseau internet efficace. La vérification de la pièce d'identité se fait en début d'épreuve, ainsi que l'examen du lieu à l'aide de la caméra pour assurer la seule présence de l'apprenant. Le bon fonctionnement de la caméra et du réseau est de la responsabilité de l'apprenant.

Le diplôme est délivré quand :

- les UE 1 à 6 sur les contenus de la formation sont validées par une note moyenne au moins égale à 12/20
- la note de l'UE 7 est au moins égale à 10/20

Il n'y a pas de compensation entre les UE.

En cas d'échec à la première session (juin), une seconde session est mise en œuvre (septembre).

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
Savoir identifier les particularités fonctionnelles des personnes autistes [TSA]	X		X	X	X	X
Identifier les difficultés de communication et établir un programme d'intervention pour une personne TSA	X	X				
Identifier les principales théories sur le développement de l'enfant	X					X
Identifier les trois domaines d'anomalies dans l'autisme	X					X
Donner des exemples du développement typique de l'âge de 0-17 ans et du développement de l'enfant/adolescent autiste	X					
Définir la théorie de la pensée (théorie de l'esprit) et expliquer son déficit chez l'enfant (la personne) autiste	X		X		X	X
Expliciter les anomalies observées chez la personne autiste, sur le plan sensoriel et des déficits d'apprentissage	X			X		
Expliquer, à une personne non spécialiste, en quoi consiste la cohérence centrale	X		X		X	
Savoir comment procéder pour minimiser une faiblesse de cohérence centrale	X		X		X	
Définir la notion de comportement-défi en rapport à celle de comportement-problème			X			

Développer l'importance de disposer d'un référentiel de Qualité de vie pour aborder l'analyse et le traitement des comportements-problèmes ou défis			X		X	
Positionner les différents éléments du modèle fonctionnel d'analyse des comportements-problèmes et d'en décrire la dynamique (rôles des différentes composantes)			X	X	X	
Expliciter les 6 fonctions classiques des comportements-problèmes			X		X	
Faire le lien entre les habiletés sociales et les difficultés de communication avec les difficultés dans les relations interpersonnelles et sexuelles	X		X		X	
Mettre en œuvre l'outil d'évaluation PEP3-R et utiliser les données recueillies pour rédiger et mettre en œuvre un Programme Educatif Individualisé [PEI]		X		X		
Dans le cadre des activités évaluatives, - Expliquer les propriétés d'une bonne donnée (validité, fiabilité, objectivité) - Définir un concept évaluatif en termes opérationnels - Décrire et expliquer différentes méthodes de collecte de données		X		X		
Identifier les fonctions d'un comportement en termes comportemental		X		X	X	
Définir ce qu'est l'analyse fonctionnelle d'un comportement				X		
Décrire et mettre en œuvre les étapes d'une évaluation/analyse fonctionnelle				X		
Décrire les troubles moteurs dans le TSA et ses répercussions sur la vie quotidienne.	X		X	X	X	
Décliner la spécificité des personnes avec TSA, dans leur manière d'acquérir de nouvelles compétences psychomotrices.	X			X		
Décrire les principes clés indispensables à tout travail/soutien psychomoteur.			X	X	X	
Définir un environnement perceptif et sensoriel adapté pour les personnes TSA	X			X		
Décrire et mettre en œuvre 3 exemples de méthodes de soutien psychomoteur au quotidien.		X		X	X	
Décrire les 3 grandes institutions nationales impliquées dans le handicap					X	
Décliner les grandes lignes de la loi handicap du 11 février 2005					X	
Expliciter le principe de la compensation des conséquences du handicap					X	
Décrire les déficits typiques des aptitudes sociales dans les troubles du spectre de l'autisme	X			X	X	

Décrire la trajectoire développementale en matière d'aptitudes sociales chez les enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme	X				X	
Evaluer les aptitudes sociales d'une personne TSA				X	X	
Décliner et décrire les stratégies d'intervention actuelles pour les personnes TSA (aptitudes sociales)		X			X	
Enseigner un comportement social «approprié» : parler poliment, respecter les règles sociales, obtenir et donner de l'information, soutenir une conversation		X			X	
Enseigner l'affirmation de soi		X			X	
Ecrire un scénario social		X	X		X	
Généraliser les aptitudes sociales aux environnements naturels			X		X	
Mettre en œuvre la démarche pour créer un programme d'habiletés sociales du niveau débutant, intermédiaire et avancé		X			X	
Définir ce qu'est la généralisation d'un apprentissage		X			X	
Expliciter et expliquer les raisons pour lesquelles la généralisation est difficile pour les enfants qui ont un trouble du spectre de l'autisme		X			X	
Distinguer entre la généralisation du stimulus et la généralisation des réponses		X			X	
Décrire quelques modèles de feuilles de collecte de données pour la généralisation et pour le maintien d'un apprentissage		X			X	X
Décliner les divers types d'appuis visuels pour les personnes TSA		X	X		X	
Expliciter la différence entre les supports visuels utilisés pour faciliter la compréhension et ceux utilisés pour faciliter l'expression et donner des exemples de chacun		X	X		X	
Définir le moment approprié pour introduire un support visuel et être en mesure de choisir le support visuel approprié		X	X		X	
Décrire et mettre en œuvre les supports visuels qui peuvent être efficaces en milieu scolaire		X	X		X	
Décrire et mettre les supports visuels qui peuvent aider avec les routines en salle de classe		X	X		X	
Décrire et mettre les supports visuels qui peuvent rendre les moments de transition plus efficace		X	X		X	
Nommer et faire la distinction entre les principales méthodes d'imagerie cérébrale						X

Décrire les grands principes de fonctionnement des méthodes d'imagerie cérébrale et préciser la chronologie de leur apparition						X
Décliner les deux grandes approches traditionnelles pour l'analyse des données d'imagerie cérébrale						X
Décrire les principales anomalies cérébrales identifiées dans l'autisme	X					X
Nommer et décrire la méthode d'imagerie cérébrale la plus utilisée pour investiguer la perception sociale dans l'autisme						X
Décrire les principes généraux de la méthode de stimulation magnétique transcranienne (TMS)						X
Décrire les signes de l'imitation néonatale	X	X				X
Décliner les formes et les fonctions de l'imitation		X	X			X
Expliciter le rôle majeur de l'imitation dans la communication			X			X
Développer l'imitation chez les personnes TSA non verbales à des fins de communication		X	X		X	X
Expliciter le rôle positif que joue l'imitation dans les TSA		X	X		X	X
Décrire les caractéristiques essentielles de l'autisme à un âge très précoce	X					X
Décliner les fondements et des grands principes de fonctionnement du modèle d'intervention dit de Denver et plus précisément du modèle qui s'applique aux très jeunes enfants à partir de 18 mois : l'ESDM (Early Start Denver Model)		X				X
Décliner et mettre en œuvre les activités à conduire dans le cadre des interventions de type ESDM		X				X
Concevoir des situations signifiantes et valorisantes afin de permettre aux personnes TSA de faire des apprentissages (notamment scolaires)		X				X
Concevoir des outils d'évaluation afin de mesurer les effets de situations créées pour favoriser les apprentissages		X		X		X
Faire le lien entre les particularités fonctionnelles des personnes TSA et les situations et le contextes universitaires	X		X		X	

V – Equipe pédagogique (principaux membres)

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
BILODEAU Manon	Université New Brunswick (Canada)	Ergothérapeute		UE3	Ergothérapie	3h15
CHAMBRES Patrick	UCA	PR		UE3	Psychologie cognitive	6h00
CURBELIE Florian	Fondation Jacques Chirac	Educateur sportif		UE2	Activités Physiques et Sportives	1h45
DEGENNE Claire	Autisme Apajh Gironde		Docteure en Psychologie	UE1	Particularités sensorielles	2h00
DONAS Sylvie	Université New Brunswick (Canada)	Psychologue	Docteure en psychologie	UE1 UE2 UE4	Psychologie	18h30
DUTHEIL Sébastien	Fondation Jacques Chirac	Educateur sportif		UE2	Activités Physiques et Sportives	1h45
HENAULT Isabelle	Université New Brunswick (Canada)	Docteure en psychologie	Psychologue et sexologue	UE3	Psychologie / Sexologie	1h00
LEGER Nathalie	Université New Brunswick (Canada)	Psychologue	Superviseure clinique	UE1 UE2	Psychologie (communication)	8h00
MOMIRON Dominique	Rectorat Clermont-Ferrand	IEN	IEN	UE5	Droit des personnes handicapées	1h00
NADEL Jacqueline	Hôpital de La Salpêtrière	DR CNRS		UE6	Psychologie	2h00
REVEILLE Coralie	SESSAD Montpellier	Psychomotricienne		UE4	Psychomotricité	1h00
ROCHON Emmanuelle	Professionnelle indépendante	Psychologue	Psychologue TCC	UE4	Psychologie de l'évaluation	1h00
ROGE Bernadette	Université de Toulouse	PR		UE6	Psychologie	3h30
SAITOVITCH Ana	Hôpital Necker	CR	Chercheuse	UE6	Cerveau social	2h30
SIMONEAU Aurélie	Rectorat Clermont-Ferrand	Professeure des écoles	Conseillère pédagogique	UE6	Sciences de l'éducation	2h30
WILLAYE Eric	Université de Mons (Belgique)	Docteur en psychologie	Responsable du SUSA (Université de Mons, Belgique)	UE3	Psychologie	4h00

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 30 heures

Nombre total d'heures assurées par des IE de l'UCA : 120 heures

Nombre d'heures assurées par les spécialistes des modules : 84h

Les contenus sont délivrés par les différents experts dont certains internationaux du domaine.

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- IZAUTE Marie, PR Psychologie ; Co-directrice Mission Autisme UCA
- TSAMITROU Stella, MCF Psychologie
- MONDILLON Laurie, MCF Psychologie
- TEISSEDRE Frédérique, MCF Psychologie
- SILVERT Laetitia, MCF HDR Psychologie
- SOCAT Laëtitia, Psychologue, membre du Comité de Pilotage de la Mission Autisme UCA ; membre du Comité de Pilotage « Atypie Friendly UCA »

VII – Modalités d'admission

Formation initiale :

- admission possible pendant ou après le cursus de formation Master mention Psychologie parcours ACTIE, N3 EAD, Master SDE-SBEP de l'UCA

Formation continue :

Examen par le jury d'admission (responsable du diplôme et deux intervenants de la plateforme PUFADSA) d'un dossier de candidature comprenant :

- CV complet
- Un texte décrivant votre projet professionnel et déclinant des arguments en faveur d'une inscription dans la formation pour obtenir le Diplôme d'Université Autisme et Fonctionnements Particuliers
- Une attestation d'accueil d'un établissement pour la réalisation, au cours de l'année du diplôme, d'une activité professionnelle ou d'un bénévolat en lien avec le domaine des TSA et d'une durée de 140 heures sur l'année du diplôme.

Possibilité d'un entretien par visioconférence.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR PSSSE : 13/03/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 15/04/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2027-2028

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU




UFR de Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation

**EXTRAIT DU
PROCES VERBAL DU CONSEIL de l'UFR PSSSE
en présentiel et en visioconférence**

Séance du 13 mars 2025

Président : Jean-Claude CROIZET, Directeur de l'UFR PSSSE

Secrétaire de séance : Séverine AUZARY-PEYRTON, Responsable administrative à l'UFR PSSSE

Membres présents :

Enseignants-chercheurs :

Clément BELLETIER
Céline DARNON
Sylvie DROIT-VOLET
Marie IZAUTE procuration à Céline DARNON à partir de 10h
Alain MEOT
Armelle NUGIER

Personnel BIATSS :

Stéphanie MOUSSET
Sylvie PAGES

Étudiants :

Shaima ARKHOUC
Victoria CIPRIANI
Eliott COUCHOUD
Mathias JOAQUIM
Christelle TORREGROSA

Personnalités extérieures :

Bastien METRAT

Procuration :

Michael DAMBRUN à Sylvie DROIT-VOLET
Laure DESCHARNES à Céline DARNON
Thomas WEIBEL à Bastien METRAT

Excusés :

Laurie MONDILLON

Invité(e) :

Laetitia SILVERT / Ladislav MOTAK / Delphine MARTINOT / Alice NORMAND

2

Jean-Claude CROIZET ouvre la séance à 9h.

VII- vote relatif au renouvellement du DU « Autisme et fonctionnements particuliers »

Jean-Claude CROIZET présente le DU « Autisme et fonctionnements particuliers ». Peu de changements sont opérés : légère augmentation des tarifs demandés par la gouvernance (75 € sur le plein tarif). Le bilan du DU est très positif : il est bénéficiaire économiquement et il fait face à une très forte demande (plus du double de candidatures par rapport au nombre de places).

Une étudiante demande pourquoi le nombre de place n'est pas augmenté.

Il est répondu que le faible nombre d'enseignant.e.s pour encadrer les étudiant.e.s ne permet pas d'augmenter les capacités d'accueil pour le moment.

Jean-Claude CROIZET soumet au vote le renouvellement du DU « Autisme et fonctionnements particuliers ».

Approbation à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

La Secrétaire de séance



Séverine AUZARY-PEYRTON

Le Président de séance



Jean-Claude CROIZET